

## Qui peut voter ?

Tous les habitants de la Dordogne âgés de plus de 8 ans.



## Comment consultez les projets ?

- Sur le site [budgetparticipatif.dordogne.fr](http://budgetparticipatif.dordogne.fr)
- Sur catalogue en mairie
- Le jour du passage de la Caravane du Budget participatif - dimanche 9 octobre à Issigeac
- Article sur notre site [lescouleursdepierrebelves.fr](http://lescouleursdepierrebelves.fr)

## Comment voter ?

Chaque personne ne peut voter qu'une seule fois. Elle vote pour minimum 3 projets, maximum 6.

*Notre projet 427 / suggestion autre projet 405*

### > *Vote en ligne*

Se connecter [budgetparticipatif.dordogne.fr](http://budgetparticipatif.dordogne.fr)  
S'inscrire en créant un compte (ou reprendre celui de 2019) et voter pour 3 projets minimum.

> *Vote format papier* - Déposer un bulletin

- dans l'urne disponible en Mairie,
- dans l'urne de la Caravane du Budget participatif passage Dim. 9 oct. 22 à Issigeac - Place du Crédit Agricole

*Attention ! Votez pour 3 projets sinon scrutin non valide.*